

# COMMUNE D'OLLIERGUES

## PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU VENDREDI 11 DECEMBRE 2020

NOMBRE DE CONSEILLERS : 15

EN EXERCICE : 15

PRESENTS : 15

PROCURATION : 0

**Heure de début de séance :** 19h00

### **Présents :**

BAARDMAN Bruno, BEUJARD Jean-Philippe, CHASSAIGNE Aurélien, COLLANGE Katy, COSTE Roger, DOURILLE Alain, GRARD Mathieu (arrivé à 21h10), GROLLET Marie-Laure, KAUFFELD Monique, MARATRAT Gilles, OLIVIER Katia, PEUDEVIN Mireille, PROVENCHERE Arnaud, ROUX Hélène, VERNET Thimothée

**Absents excusés :**

**Procuration :**

### **Désignation des secrétaires de séance**

Il est procédé à la désignation de deux secrétaires de séance : Madame PEUDEVIN Mireille et Madame ROUX Hélène

### **Observations avant la séance**

### **Compte rendu des délégations du maire**

Monsieur le Maire informe l'assemblée des décisions prises qu'en vertu de la délibération du 28 mai 2020 relative aux délégation consenties au maire par le conseil municipal.

- Décision n°2020-05 : Signature d'un marché de maitrise d'œuvre – Opération Habitat inclusif – 39 920€ HT
- Décision n°2020-06 : Signature d'un marché de maitrise d'œuvre – Opération Un commerce, une famille – 24 720€ HT
- Décision n°2020-07 : Signature d'un marché de maitrise d'œuvre – Opération Tiers-lieu intergénérationnel – 35 997€ HT

## **Approbation du procès-verbal de la séance du 9 septembre 2020**

Monsieur le maire demande si les membres du conseil municipal ont des remarques par rapport au procès-verbal de la séance du 9 septembre 2020. Aucune observation n'est formulée.

Résultat du vote : POUR : 14 ABSTENTIONS : 0 CONTRE : 0

## **Programme Ambitions : générations et centre-bourg**

Monsieur le Maire expose le programme Ambitions : générations et centre-bourg à l'aide d'un diaporama ci-annexé.

Le programme se décompose en trois opérations :

- Opération 1 : Habitat inclusif
- Opération 2 : Un commerce, une famille
- Opération 3 : Tiers lieu intergénérationnel

Il précise que ce programme a été présenté au Sous-Préfet d'Ambert, Nicolas LAFONT et à la conseillère régionale, Myriam FOUGERE, qui lui ont assuré leurs soutiens respectifs.

Monsieur le Maire remercie Marion et Romain pour la réalisation de la vidéo de présentation.

## **Demandes de subventions – Programme Ambition : générations & centre-bourg**

Monsieur le maire expose que dans le cadre du programme qui vient d'être présenté, il convient de déposer un certain nombre de demandes de subventions comme indiqué dans le plan de financement de chaque opération.

Les financeurs sont : l'Etat dans le cadre de la DSIL et de la DETR, le Conseil Régional dans le cadre du Contrat Ambition Région et d'autres dispositifs spécifiques, et du Conseil Départemental via notamment le Fond OSIRIS et le FIC.

Globalement, le montant des subventions qui seront sollicitées est de 1 298 472.26€, soit 79.5% du montant du programme Hors Taxes.

Résultat du vote : POUR : 15 ABSTENTIONS : 0 CONTRE : 0

## **Acquisition Parcelle AP274 – Bâtiment Sabatier**

Monsieur le Maire expose que dans le cadre de l'opération Un commerce, une famille, la commune souhaite faire l'acquisition du bâtiment situé sur la parcelle AP274 appartenant à Madame SABATIER.

Le montant de l'acquisition est de 5 000€

Résultat du vote : POUR : 15 ABSTENTIONS : 0 CONTRE : 0

## **Acquisition Parcelle AP101 – Bâtiment ancienne pharmacie**

Monsieur le Maire expose que dans le cadre de l'opération Habitat inclusif et Tiers lieu intergénérationnel, la commune souhaite faire l'acquisition du bâtiment situé sur la parcelle AP101 siège de l'ancienne pharmacie.

Le montant de l'acquisition est de 35 000€ sous réserve de négociation du prix à la baisse avec les propriétaires.

Résultat du vote : POUR : 15 ABSTENTIONS : 0 CONTRE : 0

## **Acquisition Parcelles AP137 et AP149 – Bâtiment Hôtel de la Paix et acceptation d'un don**

Monsieur le Maire expose que dans le cadre du projet d'ouverture d'un restaurant par Mme et M. WYDYMUS, la commune se propose de faire l'acquisition du bâtiment de l'Hôtel de la Paix.

Il expose que suite à la constatation de la présence de mэрule dans l'immeuble et après concertation avec l'ensemble des propriétaires, il a été convenu que le bâtiment serait vendu à l'euro symbolique et que cette vente serait accompagnée d'un don d'un montant de 37 740€ afin que la commune puisse réaliser les travaux de traitement de la mэрule.

Résultat du vote : POUR : 15 ABSTENTIONS : 0 CONTRE : 0

## **Projet de restaurant**

Monsieur le Maire expose que l'acquisition du bâtiment par la mairie facilitera la faisabilité du projet de Mme et M. WYDYMUS.

## **Dossier Félide**

Monsieur le Maire rappelle que la commune souhaite acheter certaines parcelles à Mme et M. FELIDE afin de régulariser la situation des voiries au lieu-dit Le Fiol.

Il précise que le dossier est en cours auprès du notaire désigné par les vendeurs.

## **Projet Marion & Romain : signature d'une convention avec le SIEG**

Monsieur le maire rappelle que le projet consiste en la création de 3 logements pour personnes âgées. Il expose que dans le cadre de la réalisation de ce projet, il est nécessaire de procéder à la pose d'un coffret pour l'alimentation électrique de cette partie du bâtiment.

Un chiffrage a été établi par le SIEG qui prend en charge 50% du montant des travaux.

Le reste à charge de la collectivité s'élève à 1 239€.

Résultat du vote : POUR : 15 ABSTENTIONS : 0 CONTRE : 0

## Décision modificative n° 2 – Budget général

Monsieur Gaël DEGRUTERE présente le projet de décision modificative du budget général :

### DEPENSES D'INVESTISSEMENT :

Opération	Chapitre	Compte	Libellé	DM 2
133_Travaux Bâtiments	21_Immobilisations corporelles	2135	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	5 300,00
<b>Total 133_Travaux Bâtiments</b>				<b>5 300,00</b>
149_ECOLES	21_Immobilisations corporelles	2188	Autres immobilisations corporelles	3 000,00
<b>Total 149_ECOLES</b>				<b>3 000,00</b>
152_Habitat partagé	20_Immobilisations incorporelles	2031	Frais d'études	29 904,00
152_Habitat partagé	21_Immobilisations corporelles	2132	Immeubles de rapport	35 000,00
<b>Total 152_Habitat partagé</b>				<b>64 904,00</b>
153_Un commerce, une famille	20_Immobilisations incorporelles	2031	Frais d'études	29 664,00
153_Un commerce, une famille	21_Immobilisations corporelles	2132	Immeubles de rapport	5 000,00
<b>Total 153_Un commerce, une famille</b>				<b>34 664,00</b>
154_Tiers lieu intergénérationnel	20_Immobilisations incorporelles	2031	Frais d'études	43 196,40
<b>Total 154_Tiers lieu intergénérationnel</b>				<b>43 196,40</b>
155_Restaurant	21_Immobilisations corporelles	2135	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	60 000,00
<b>Total 155_Restaurant</b>				<b>60 000,00</b>
Non affecté	21_Immobilisations corporelles	2181	Installations générales, agencements et aménagements divers	-211 064,40
<b>Total Non affecté</b>				<b>-211 064,40</b>
<b>Total général</b>				<b>0,00</b>

Résultat du vote : POUR : 15 ABSTENTIONS : 0 CONTRE : 0

## Décision modificative n° 1 – budget de l'assainissement

Monsieur Gaël DEGRUTERE présente le projet de décision modificative du budget général :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :

Chapitre	Compte	Libellé	DM 1
<b>67_Charges exceptionnelles</b>			<b>600,00</b>
	673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	600,00
<b>Total général</b>			<b>600,00</b>

RECETTES DE FONCTIONNEMENT :

Chapitre	Compte	Libellé	DM 1
<b>70_Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marchandises</b>			<b>600,00</b>
	70611	Redevance d'assainissement collectif	600,00
<b>Total général</b>			<b>600,00</b>

Résultat du vote : POUR : 15 ABSTENTIONS : 0 CONTRE : 0

## Remboursement pour l'achat d'une caméra de visioconférence

Monsieur le Maire expose que dans le cadre de l'organisation de la réunion du Conseil municipal, étant donné les contraintes liées à la situation sanitaire, la commune a fait l'acquisition d'une caméra de visioconférence. Cette acquisition ayant été faite sur internet et la commune ne disposant pas de carte bancaire, Monsieur Alain DOURILLE a fait cet achat. Il propose donc de rembourser cette acquisition d'un montant de 259.99€ à Monsieur Alain DOURILLE.

Résultat du vote : POUR : 15 ABSTENTIONS : 0 CONTRE : 0

## Frais de fonctionnement des écoles

Monsieur le Maire rappelle que des frais sont facturés aux communes n'ayant pas d'école et dont des enfants sont scolarisés à Olliergues.

Il s'agit des communes de Saint Gervais sous Meymont et Olmet.

Pour l'année scolaire 2020/2021, ces frais sont de :

- 1 565.32€ pour les élèves de la commune d'Olmet
- 1 574.46€ pour les élèves de la commune de Saint Gervais sous Meymont

Résultat du vote : POUR : 15 ABSTENTIONS : 0 CONTRE : 0

## **Adhésion au service retraites du Centre de Gestion du Puy de Dôme**

Monsieur le Maire indique qu'il s'agit du renouvellement de l'adhésion. Ce service permet à la collectivité d'être accompagnée dans la gestion des demandes de mise à la retraite de ses agents.

Le montant de l'adhésion est de 225€ pour l'année 2021.

Résultat du vote : POUR : 15 ABSTENTIONS : 0 CONTRE : 0

## **Création d'un service temporaire de portage de courses à domicile**

Monsieur le Maire rappelle que le service de portage de courses à domicile a été réactivé à la suite du dernier confinement.

Il s'agit de régulariser la situation notamment auprès du Trésor Public. Il précise que le service s'arrêtera à la fin de la semaine suivante.

Résultat du vote : POUR : 15 ABSTENTIONS : 0 CONTRE : 0

## **Cantine de l'école maternelle : signature d'une convention avec le collège et acquisition de matériel**

Monsieur le Maire expose qu'à la suite du changement de fonctionnement de la cantine des enfants de l'école maternelle, un sondage a été fait auprès des parents d'élèves afin de savoir s'ils souhaitaient que le réfectoire destiné aux enfants de l'école maternelle reste dans le bourg d'Olliergues. Il s'avère que l'ensemble des parents d'élève s'est prononcé favorablement au maintien de la situation actuelle.

Monsieur le Maire rappelle que les repas sont actuellement préparés et livrés par P'tit Plat Mobil. Cependant, afin de pouvoir avoir une seconde solution, il est proposé de signer une convention avec le collège pour la fourniture de repas. Dans ce cadre, il sera également nécessaire de faire l'acquisition d'un réfrigérateur ainsi que de deux caissons isothermes.

Monsieur le Maire précise que ces deux caissons pourront également être utilisés par les associations qui en auraient besoin lors de festivités.

Résultat du vote : POUR : 15 ABSTENTIONS : 0 CONTRE : 0

## **Subventions aux associations**

Monsieur le Maire expose que la commune a demandé aux associations d'Olliergues leurs derniers bilans dans le cadre de l'étude de leur subvention annuelle.

Trois associations n'ont pas répondu à cette demande et il est proposé de verser le montant des subventions non demandées aux Restos du Cœur.

Il est également proposé que les associations ayant formulé leur demande de subvention perçoivent un montant de 250€.

Il est également proposé de verser une subvention exceptionnelle supplémentaire de 200€ à l'Amicale Laïque pour l'achat de livres.

Résultat du vote : POUR : 15 ABSTENTIONS : 0 CONTRE : 0

## **Colis de Noël**

Monsieur le Maire informe que compte tenu du contexte sanitaire, le repas des aînés ne sera pas organisé cette année. Un colis sera distribué à tous.

## **Bons d'achat de Noël**

Monsieur le Maire informe que, lors du précédent mandat, il avait été décidé d'offrir des bons d'achat pour les enfants des employés et des élus communaux.

Il propose de reconduire cette action pour la durée du nouveau mandat et précise que le montant proposé est de 35€.

Résultat du vote : POUR : 15 ABSTENTIONS : 0 CONTRE : 0

## **GRETA : création d'un local carburant**

Monsieur le Maire informe que le GRETA souhaite aménager un local destiné à stoker leurs carburants.

## **Régie d'avance : point d'avancement du dossier**

Monsieur le maire informe que la régie est créée et que le régisseur a été nommé. Le dossier est actuellement dans les mains des services de la DGFiP.

## **Point ressources humaines**

Monsieur le Maire expose que 3 agents sont actuellement en arrêt. Un agent a fait une demande de retraite pour invalidité, un autre est en congé de longue maladie et a demandé son renouvellement ; le troisième agent est en congé pour maladie de longue durée et a également déposé son dossier de demande de renouvellement.

Monsieur le Maire indique qu'il sera proposé un CDD à temps complet d'un an à Yannick LE BRET, et un CDD de 26 heures hebdomadaires d'un an à Anaïs DONNET. Madame Monique COURNIL sera embauchée jusqu'au 6 février pour une durée de 19 heures hebdomadaires.

Monsieur le Maire précise qu'un congé de maladie de longue durée peut être de 5 années et qu'un congé de longue maladie de 3 années.

## **Caisse d'épargne**

Monsieur le Maire indique que la Caisse d'Epargne a en tête de supprimer le distributeur automatique de billet au 1<sup>er</sup> janvier 2021.

A la demande du Maire, une solution a été recherchée par Jean-Philippe BEAUJARD afin de mettre en place un Cash Back et un Point Vert dans son commerce.

Loomis a également fait une proposition qui se décompose comme suit : 1 100€ par mois plus une étude technique de 1 000€.

## **Local service rivières du PNR**

Monsieur le Maire rappelle que le service des rivières va déménager dans le « Garage COSTE ». Un loyer mensuel de 400€ a été fixé.

## **Cimetière**

Monsieur le Maire informe que sur les 565 concessions présentes dans les cimetières d'Olliergues, 219 ont été déclarées en état d'abandon. 80 concernent le nouveau cimetière et 139 concernent l'ancien cimetière. Cela représente 40% des concessions. A ce jour, 44 personnes se sont engagées à intervenir sur l'entretien des concessions abandonnées.

Le 9 avril se tiendra le constat d'abandon en présence des familles.

## **Bornes véhicules électriques**

Monsieur le Maire expose que la commune a reçu un devis de la SCIE de 9 264€ HT desquels environ 5 000€ de subventions sont attendus.

Il reste à créer un point de livraison qui lui est subventionné à 50%.

Jean-Philippe BEAUJARD et Roger COSTE quittent l'assemblée.

## **Bilan des actions réalisées : Covid-19**

Monsieur le Maire indique que la commune a distribué une centaine de flacons de gel hydroalcoolique et environ 150 masques.

Une distribution de gel hydroalcoolique a également été réalisée dans les commerces.



## **Centre de dépistage Covid-19**

Monsieur le Maire expose que la commune d'Olliergues s'est positionnée pour accueillir un centre de dépistage Covid-19 de la région Auvergne Rhône Alpes les 18,19 et 20 décembre.

Il indique que la région met à disposition les tests, les équipements de protection et de communication. La commune quant à elle a dû recruter les équipes soignantes et administratives et assurer l'organisation matériel du site. L'objectif est de réaliser 300 tests sur les trois jours.

## **Décorations de Noël**

Monsieur le maire indique avoir reçu beaucoup de retours positifs des habitants.

Il remercie l'entreprise FORTIAS pour le bois.

## **MSAP**

Monsieur le Maire rappelle que la MSAP devait déménager dans un local situé en face du bureau de tabac. Il précise que le local a été loué par les services de la Communauté de Communes pendant les derniers 18 mois qui ne sera finalement pas utilisé par la MSAP. La Communauté de Communes est donc à la recherche d'un nouveau local.

## **DPU**

Monsieur le maire indique que 3 maisons ont été récemment vendues :

- 18 route d'Augerolles
- 25 rue du Pavé
- 24-26 Giroux Gare